



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2018-00145

(Matricule 9714-06-3382)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Mélissa Charette, directrice générale adjointe, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 10 septembre 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

300, avenue Frank à Sainte-Béatrix

Emplacement

Lot 32-1, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Lot visé

Objet de la dérogation :

Demande pour dérogation mineure pour l'installation de pieux pour un agrandissement de 38% au lieu de 35% de la superficie de la résidence secondaire comme il est stipulé dans l'article 3.1.2 du règlement de construction 528-2012.

LE TOUT Pour la propriété située sur le lot 32-1, au 300, avenue Frank à Sainte-Béatrix

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix le 17 août 2018
Mélissa Charette, Directrice-Générale Adjointe



Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Mélissa Charette, directrice générale adjointe, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 17^e jour du mois d'août de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 17^{ème} JOUR DU MOIS DE AOÛT DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

Mélissa Charette,
Directrice générale Adjointe